

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 juillet 2016 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. JUILLIEN William, Mme VALADE Corine, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. CHAUMET Frédéric, M. Pierre ROBINET, M. SALLEE Jacques, Mme FOISSARD Hélène, Mme Corine ROUFFAUD, Mme HARRINGTON Rebecca, Mme TOURNAIRE Sandra, M. DEBOISSY Bernard, Mme BARBIER Marie-Thérèse.

Absent excusé : M. GALAN Gérard qui a donné pouvoir à M. SALLEE Jacques.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

OBJET : MODIFICATIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION P.L.U. – CITE DE CARACTERE – Z.P.P.A.U.P – AVAP :

FOISSARD Hélène, Jacques SALLEE, Pierre DUSSIDOUR, William JUILLIEN, Patrick VERGEZ, Gérard GALAN, Rebecca HARRINGTON.

COMMERCE/ARTISANAT/MARCHES : Sandra TOURNAIRE, Corine ROUFFAUD, Hélène FOISSARD, Pierre ROBINET, Frédéric CHAUMET, Gérard GALAN, Corine VALADE, Pierre DUSSIDOUR.

FETES ET SPORTS/CULTURE : Sandra TOURNAIRE, Corine ROUFFAUD, Gérard GALAN, Pierre ROBINET, Bernard DEBOISSY, Nelly VERGEZ.

FINANCES ET RELATIONS ADMINISTRATIVES : Corine VALADE, Jacques SALLEE, Patrick VERGEZ, Pierre DUSSIDOUR, Marie-Thérèse BARBIER

COMMISSION ENVIRONNEMENT/LIEN SOCIAL :

Nelly VERGEZ, Hélène FOISSARD, Pierre ROBINET, Rebecca HARRINGTON, William JUILLIEN, Bernard DEBOISSY

SCOLAIRE : Nelly VERGEZ, Sandra TOURNAIRE

TRAVAUX et ACCESSIBILITE : William JUILLIEN, Pierre ROBINET, Pierre DUSSIDOUR, Frédéric CHAUMET, Gérard GALAN, Hélène FOISSARD, Patrick VERGEZ, Bernard DEBOISSY

COMMUNES NOUVELLES : Patrick VERGEZ, Gérard GALAN, Pierre DUSSIDOUR, William JUILLIEN, Nelly VERGEZ, Corine VALADE.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOSSIER EGLISE DEMANDE DE SUBVENTIONS/TRAVAUX

Les travaux d'urgence de la charpente-couverture sur le transept Nord de l'église représente la somme de 9 274.00 € HT (honoraires compris) soit 11 128.80 € TTC.

Nous pouvons prétendre à une subvention de 20 % soit 1 854.80 € HT.

De plus, nous allons déposer un dossier au département de la Charente, à la Région et à un organisme qui s'appelle sauvegarde de l'art français.

Les travaux pourront être lancés dès validation de notre demande par la DRAC à Poitiers.

Pour ce qui concerne le diagnostic nous devons déposer un nouveau dossier de demande mais sur 2017.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

NOUVEAU SYNDICAT D'EAU

Suite à la création du nouveau syndicat d'eau nous devons désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de siéger lors des réunions.

Proposition : Patrick VERGEZ et William JUILLIEN Titulaires

Pierre ROBINET et Bernard DEBOISSY Suppléants

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Délégués communautaires : Monsieur le maire et ses trois adjoints. La commune de Villebois-Lavalette compte maintenant 4 sièges au lieu de 3 précédemment.

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE

Je vous rappelle que lors de la réunion du 22 juin 2016 nous avons décidé d'adhérer à l'Agence Technique Départementale. Il nous faut maintenant désigner un représentant titulaire à l'ATD.

Proposition : Gérard GALAN (Patrick Vergez en cas d'absence du titulaire).

Je vous rappelle que notre cotisation annuelle sera de 1 € par habitant (population DGF).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

PARTICIPATIONS SIVOS

Lors de la dernière réunion du SIVOS certaines communes ont demandé que le remboursement des frais gaz et électricité soit de l'ordre de 70 % des factures. Dans un souci d'équité Mme la présidente du SIVOS a proposé que toutes les communes du SIVOS soient remboursées à hauteur de 70 % (Précédemment 50 %).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

PROJETS TRAVAUX

Le Syndicat Mixte du Pays d'Horte et Tardoire vient d'être labélisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Dans ce cadre nous avons la possibilité de déposer des dossiers de projets pour obtenir des subventions pour tout ce qui concerne l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants. (Local socio culturel, salle des fêtes, école élémentaire, local kiné.....)
Nous allons faire des fiches projets pour les bâtiments nécessitant des travaux d'isolation.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Lors du vote de notre BP 2016 nous avons évoqué la possibilité de terminer la desserte des branchements assainissement Rue de la Font Trouvée, Chemin de l'Enclos des Dames, Chemin Louis XIII, Rue André Bouyer. Cela représente 11 branchements.

Des crédits ont été votés pour passer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Charente-Eaux.

Ils viennent de nous donner les éléments pour réaliser ces derniers branchements. Cela représente une somme de 330 000.00 € HT y compris les honoraires.

En premier lieu nous devons lancer une procédure d'appel d'offres pour un marché de maîtrise d'œuvre pour travaux d'extension du réseau assainissement et nous devons aussi déposer les dossiers de demandes de subvention. De plus nous demanderons un RV au trésorier pour étudier les différentes possibilités de financer ces travaux, emprunt, autofinancement....

Le conseil municipal demande que les propriétaires des branchements concernés soient informés avant toute décision. Validation de ce dossier reportée.

JACHERES FLEURIES :

Nous sommes en contact avec l'Association Prom'haie de façon à bénéficier de subventions ou obtenir gratuitement des graines pour faire des jachères fleuries par l'intermédiaire de la Fédération de la Chasse.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

MARCHES :

Nous recevons régulièrement des demandes d'installation sur le marché. Demandes qui ne sont pas toutes alimentaires, que faisons nous ?

Terrasse du salon de thé sous les halles.

La commission marchés se réunira pour mettre en place un règlement.

DIVERS :

- Demande salle par le yoga
- Stèle en pierre pour mettre la plaque Place du Docteur Pierre FOUGERE ; environ 850 €.
- L'Ecole Départementale de Musique cherche une salle plus grande pour donner ses cours. Peut-être voir avec le local socio-culturel.
- L'artiste Sax Man souhaite donner une représentation à Villebois-Lavalette pour 2 000 € subventionné à hauteur de 40 %. A voir en 2017, faire une demande de subvention à la Communauté de Communes.
- Le Père Cucu propose son spectacle pour la rentrée et l'Ecole Départementale de Musique propose sa participation le mercredi soir pendant le marché bio.

- Le Forum des associations aura lieu le 10 septembre 2016 de 9 H à 17 H dans le hall de Super U.
- Des devis ont été demandés pour refaire le site internet de la commune devenu obsolète.
- Villebois-Lavalette a obtenu le 2° prix des villages fleuris.

La séance est levée à 19 H 40. Prochaine réunion le 12 septembre 2016 à 18 H 30.